
DUBLIN – Réunion en personne de l'ICG
Dimanche 18 octobre 2015 – 09h00 à 12h00 IST
ICANN54 | Dublin, Irlande

ALISSA COOPER : Bonjour à tous. Bienvenue encore une fois à la réunion en personne de l'ICG. Nous avons sur à l'écran l'ordre du jour pour aujourd'hui, mis à jour en fonction de ce qu'on a discuté hier, nous allons commencer avec la discussion sur l'indépendance au CCWG et nous repasserons à la transition par la suite. J'espère que vous aurez eu l'occasion de lire les modifications qu'on a apportées hier soir. Pour parler rapidement de la séance d'engagement, de participation que nous aurons demain, nous allons faire une pause et on conclura par une discussion sur le document récapitulatif des commentaires publics. Les commentaires concernant cette offre du jour. Paul?

PAUL WILSON : Je me demandais ce que cela a donné concernant les procès-verbaux qu'il fallait approuver.

ALISSA COOPER : On le fera jeudi pour que vous ayez davantage de temps. Nous allons commencer par le premier sujet, les agents de liaison sont

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

venus avant leurs autres réunion, on les remercie, ils vont nous donner une mise à jour. Pour vous donner le contexte, ils vont nous donner une mise à jour sur l'état du travail du CCWG, et pour nous comme on a discuté sur la liste récemment, la vraie question c'est qu'on arrive à conclure la proposition cette semaine, que devrait-on faire, car la proposition du CCWG ne va pas être conclue cette semaine, c'est ça la vraie question pour nous. Je donne la parole à nos agents de liaison, s'ils veulent prendre la parole.

KAVOUSS ARASTEH :

Bonjour à tous, merci Keith, il faut que je parte au GAC, je sais que vous avez vous-même une autre réunion. Suivant les décisions que nous avons maintenues lors du dernier rappel, et en fonction des notes que Keith a envoyées à travers la liste de diffusion il y a eu des réactions des collègues, au sein du CCWG il y a eu un nombre de discussions qui ont porté sur ce qu'on va faire, la manière de procéder. Avant le début de cette réunion il y a quelques jours, on a discuté de l'état actuel et se sont demandé au sujet des difficultés que le CCWG a devant lui et auquel il doit faire face, les différentes méthodes sur la question sur la communauté comme la communauté de membre unique, et des différents modèles. Une fois qu'ils avaient reçu les propositions de l'ICANN, on a eu un appel et on s'est dit que ce serait difficile de mettre en œuvre de telles mesures et que ça

pourrait poser des problèmes de mise en œuvre, en même temps on a vu que ça pourrait poser des problèmes de modification de l'équilibre entre les différents secteurs, et récemment l'ICANN a dit que la communauté n'est pas bien représentée au sein de la structure de l'ICANN, etc. Il y a eu un nombre de questions soulevées, d'autre part je ne vais pas répondre à certaines de ces questions, mais le CCWG a considéré la situation en profondeur et à ce point-là je voudrais demander à Alissa ou Jennifer si c'est possible d'afficher le tableau sur l'écran pour qu'on voie tous l'état actuel. Pendant les dernières deux journées, beaucoup de progrès ont été faits dans les différents domaines qui posaient des difficultés auparavant et même après que la proposition de l'ICANN sera présentée, ce sera une proposition qui aura trois parties.

Pour ces trois parties on a 82 pages de commentaires déjà, et en récapitulatif trois pages. Dans cette partie récapitulative, on aura un tableau qui explique les trois domaines, ce qui comprend bien sûr les états du travail du CCWG. On a un désaccord entre ces domaines, d'une part le plan stratégique et le budget, et d'autre part la destitution des membres du personnel du conseil d'administration et les coûts d'IRP. C'est ça les vraies questions qu'ils ont discutées. À ce point-là, le CCWG considère donc deux questions. D'une part il s'occupe de la discussion de la création d'un modèle potentiel, le modèle d'un

électeur unique qui élimine certaines difficultés, certains problèmes que l'ICANN a soulevé. Entre temps, ce modèle d'un électeur unique pourrait avoir des difficultés qui sont réellement expliquées dans un procès-verbal, et moi avec deux autres membres du CCWG nous avons travaillé dessus pour élaborer un plan B qui essayait de surmonter les difficultés qu'on pourrait avoir avec n'importe quel modèle à ce point-là. Notre but était comme je l'ai indiqué moi-même et comme Keith l'a également dit, d'assurer que la transition ne sera plus remise. Il y a deux sur trois communautés au total qui ont hâte de voir cette transition depuis janvier 2013. On ne veut pas attendre plus longtemps que ça, et on veut faire de notre mieux pour que la transition soit complétée dans les délais prévus, pas de manière incomplète, mais sans remettre à plus tard. On fait de notre mieux pour compléter la transition à temps. Si vous regardez au tableau, vous verrez différents domaines et situations si vous regardez les domaines rouges, vous verrez les difficultés que nous avons eues, et vous verrez que la couleur de la plupart de ces domaines a changé, c'est devenu soit vert, jaune, et on a ajouté du rouge. Le mécanisme à électeur unique est le plus difficile à résoudre ce qui nous pose plus de problèmes. Cela ne veut pas dire que le CCWG ne va plus soutenir ce type d'initiative, mais que la transition devrait se faire dans les délais prévus et ne plus retarder le processus. Il y a des domaines pour lesquels on a pu arriver à de bonnes conclusions, on a pu compléter notre travail,

et on est parvenus à un accord pour éliminer les difficultés du conseil d'administration.

De même pour les inquiétudes du conseil d'administration par rapport à la destitution des membres uniques du conseil d'administration, parce que le conseil d'administration sent que ça ne devrait pas suivre le modèle de l'électeur unique mais plutôt un modèle où toute la communauté sera incluse. Beaucoup de travail a été fait pour essayer de satisfaire et de concilier les deux avis. On a travaillé sur d'autres domaines également, mais à titre personnel je dirais que je sais qu'avec le travail que nous faisons nous allons parvenir à éliminer ces problèmes. De cette dernière quinzaine nous avons eu parfois jusqu'à cinq appels par jour d'une heure à deux heures, alors vous voyez combien on a travaillé. Ça prend du temps à se préparer aussi pour les appels. On a beaucoup travaillé, des centaines de personnes qui travaillent toujours beaucoup, et on vise à assurer comment la transition se fera, en douceur, au moment où on veut qu'elle se fasse, mais il reste des difficultés à surmonter et du travail à faire, à ce point je voudrais dire que le modèle de l'électeur unique a toujours trois domaines qui devraient être considérés. Trois domaines sont d'intérêt pour l'ICG : d'une part on a le rejet du budget, le modèle de l'électeur unique, et on a des services d'arbitrage disponibles pour les manquements au statut constitutif, mais ça, c'est ça

discrétionnaire pour le conseil d'administration. C'est le conseil d'administration qui décide surtout de ces problèmes. Dans un autre domaine, on a des difficultés par rapport aux statuts fondamentaux, et c'est discrétionnaire également au niveau du conseil d'administration. La communauté devrait être habilitée dans ce sens.

Enfin, le plus important, la question des fonctions IANA, des PPI et les séparations pour que le modèle de l'électeur unique soit habilité à déclencher la consultation avec le conseil d'administration une quantité de fois suivant les restrictions établies dans les statuts constitutifs. Mais l'électeur unique devrait avoir le droit permanent de pouvoir faire entrer en vigueur ces droits de consultation. On ne pense pas qu'il y aura la possibilité d'avoir recours à un arbitrage, parce que comme je disais, ultimement la discrétion est du conseil d'administration. Si on élimine ces trois domaines de difficultés que j'ai expliqués rapidement, on pourrait éliminer les difficultés qui existent pour la transition. Pour cela, c'est lié à la communauté des noms.

Les autres communautés n'ont jamais eu de problèmes et je l'ai déjà dit un nombre de fois, ce sont des communautés très directes, et ce n'est que pour la communauté des noms qu'il faut résoudre certains problèmes. On a essayé de tenir compte des exigences explicites strictes du CCWG. Si on peut respecter leurs

exigences, ça veut dire qu'on va réussir à surmonter les difficultés. Peut-être que Keith veut ajouter quelque chose à ce que je viens de dire pour pouvoir mieux informer nos collègues de l'ICG. Je vous demande de consulter ce document, il y a d'autres informations là-dessus, et si vous souhaitez d'autres informations, je serai disponible pour discuter avec vous en ligne ou hors ligne. Merci.

KEITH DRAZEK:

Merci Kavouss. Je voudrais vous féliciter de ce très bon résumé que vous venez de présenter, et j'ajouterai bien sûr des commentaires supplémentaires. J'ai quelques remarques sur où l'on en est au début de la semaine et où l'on est maintenant, et on espère pouvoir compléter d'ici la fin de la semaine. Il y a toujours des désaccords et des décalages entre les idées des différents participants qui discutent du travail de responsabilité du CCWG et du travail qu'ils font dans ce domaine, mais comme Kavouss l'a dit, ils ont accompli beaucoup de travail ces dernières journées au sein du CCWG à travers leur travail avec le conseil d'administration et d'autres membres de la communauté pour essayer d'entrer dans les détails et de mieux se concentrer sur les domaines qui n'étaient pas très clairs, qui provoquaient des inquiétudes pour nous.

Comme Kavouss l'a dit, il est fort probable que ces progrès aboutissent au modèle de l'électeur unique ou quelque chose de similaire comme position de consensus, au moins pour moi c'est clair que la position du conseil d'administration qui a exprimé les différentes périodes de consultations publiques ne va pas disparaître. On va voir de plus en plus que ce modèle de communauté de membre unique ou d'adhésion a trop d'inquiétudes pour survivre. D'après le conseil d'administration, on ne peut pas modifier la structure de gouvernance de l'ICANN maintenant, c'est un travail trop sensible. En dehors de ce conseil, le CCWG a conseillé à l'ICANN et particulièrement à la communauté des noms de continuer d'agir comme électeur, ce sont les organismes communautaires aujourd'hui qui agissent comme électeurs. Ils pensent que ça ne serait pas un changement énorme de passer à un nouveau modèle, ça ne serait pas vraiment un grand changement dans la structure de gouvernance de l'ICANN.

Pour pouvoir arriver à un consensus, on sait que les différentes parties vont devoir arriver à un compromis, et il me semble que le modèle de l'électeur unique est la meilleure possibilité de pouvoir arriver à ce compromis. Comme Kavouss l'a dit, je suis d'accord avec lui, je sens qu'on fera beaucoup de progrès cette semaine. Le résultat de cette semaine au minimum devrait être que le CCWG et la communauté sont arrivés à un cadre accordé

qui servira la communauté et le CCWG comme un phare qui les oriente dans leurs travaux. Ils vont se dire qu'il y a ces travaux à faire, mais on travaille tous dans le même but, pour élaborer un plan de mise en œuvre. Je suis optimiste qu'on va y arriver cette semaine, il n'y a pas de garantie, mais il est toujours possible d'avoir des difficultés bien sûr, mais c'est là où l'on en est.

Si on arrive à faire cela cette semaine, le CCWG va pouvoir conclure son travail et présenter une recommandation finale à la fin de l'année qui va probablement requérir une réunion entre sessions qui exigera le travail de différents groupes communautaires qui vont ajuster leurs pratiques typiques. Par exemple la ccNSO en général doit se réunir en personne pour prendre des décisions, le GAC aussi a besoin de réunions en personnes pour prendre des décisions significatives, alors si la décision est remise au début 2016 parce qu'on sent que Marrakech pourrait être trop tard, il se pourrait qu'il soit nécessaire que nous ayons des réunions entre sessions pour traiter de cette question ou alors que l'on aie d'autres téléconférences ou un processus en ligne pour que les organisations membres soient en mesure de considérer même l'approbation de ce modèle. Je suis prêt à répondre à vos questions si vous en avez.

ALISSA COOPER : J'ai une question sur ce que vous venez de dire Keith au sujet des délais. Est-ce que vous pourriez entrer dans les détails, parce que j'ai vu les calendriers du CCWG, d'après ce que j'ai vu ils ne prévoient pas de conclure leur travail à l'époque où vous dites. J'ai vu des calendriers de la NTIA l'ICANN qui prévoient des délais plus courts de ce que vous venez de dire. Je voudrais savoir pourquoi vous dites ce que vous dites.

KEITH DRAZEK: Merci Alissa. Oui, il a différentes opinions là-dessus, on ne sait pas exactement ce qui est exigé. Si on compte apporter des modifications sensibles au modèle proposé ou au modèle de référence publié dans la deuxième proposition du CCWG qui vient d'être publié pour commentaire public, il va falloir que nous organisations une nouvelle période de commentaires publics. Mais si on voit qu'ils vont peaufiner leur travail, apporter des ajustements en fonction des commentaires publics reçus sur le deuxième modèle, il va nous falloir une nouvelle période de commentaires publics. C'est ce qu'on sent en général, si ce sont des modifications plus petites ça n'a pas accéléré le processus, comment on va avoir besoin de cette période. Il faut voir si on peut avoir cette réunion entre sessions, ou si au contraire on peut avoir une approbation en ligne des organisations membres, plutôt que des réunions en personne. Cela accélérerait le processus. Je pense qu'entre janvier et

début février au plus tard on pourrait conclure le processus, mais s'il faut organiser des réunions en personne soit entre sessions ou à Marrakech, ce sera plus long que prévu. Les délais, la logistique, toutes les implications de l'organisation des réunions en personne ou entre sessions pourraient retarder le processus. Si on n'arrive pas à prouver la proposition soit entre session soit en ligne, ce sera Marrakech la première semaine de mars. Merci.

ALISSA COOPER:

Kavouss?

KAVOUSS ARASTEH :

Je voudrais compléter ce que Keith vient de dire. Le CCWG considère trois scénarios, on pourra vous présenter ces scénarios en matière de délais si vous voulez, d'une part ils ont la possibilité d'avoir une période de commentaires publics, mais cependant puisque le conseil juridique du CCWG ont indiqué clairement que la méthode actuelle de travail de l'ICANN est un modèle d'électeur, on voit qu'il y des différences entre électeurs multiples et électeurs uniques. Vous avez sans doute compris cela. Dans le modèle de l'électeur unique, tous les électeurs se réunissent et créent des associations non formelles sans statut juridique pour pouvoir désigner une personne qui va agir en cas d'arbitrage. Puisque ce modèle existe déjà dans une certaine

mesure en tout cas, le CCWG essaie et comme les autres participants tout le monde essaie d'encourager la création d'une nouvelle période de commentaires publics. Ce résultat devrait être remis aux organisations membres en tout cas pour voir leur avis. J'ai soulevé la question au sein du GAC hier, et j'espère que les personnes des autres communautés vont faire de même, mais si en tant qu'organisation membre votre organisation veut s'exprimer sur la proposition finale du CCWG, Marrakech serait déjà trop tard. Il faudrait organiser une réunion virtuelle, ou que l'on discute de la question avec les listes de diffusion. Au sein du GAC on n'a pas encore décidé de cela, mais on pourrait peut-être organiser une approbation en ligne de ces questions pour que tout le monde dise s'ils sont d'accord ou pas, ou s'ils ont des commentaires à faire.

L'idée est de ne pas avoir à remettre les décisions jusqu'à la réunion de Marrakech, parce que cela regarderait le processus de transition. C'est pour cela qu'il faut travailler, pour éviter d'avoir une troisième période de commentaires publics. Il y a beaucoup de travail en cours au CCWG, et il reste encore quelques jours pour définir tout cela. Ils n'ont pas rationalisé la question, mais ils travaillent sur un nouveau plan B, qui est la création d'un modèle d'électeur unique, utile pour l'élimination de tous ces problèmes. Le but de ce plan B est que le CCWG n'ait pas à abandonner son modèle d'électeur unique complètement,

plutôt que le CCWG le remette plus tard après la transition pour que la structure actuelle de l'ICANN n'ait personne engagé depuis longtemps, ils veulent avoir une modification de structure sans ce que cela ait un impact sur la transition. De toute façon ils en discutent toujours. On aura une autre réunion demain après-midi, et à la fin de la semaine on a encore une autre réunion. Je vous assure, on fait de notre mieux pour ne pas avoir une troisième période de commentaires publics, pour pouvoir parvenir à une solution qui respecte les exigences du CWG. C'est ce qui nous inquiète et ce qui vous inquiète, on est tous d'accord. Le CCWG travaille toujours sur les définitions du système, mais je sais que ce système de l'électeur unique pourrait éliminer certains des problèmes identifiés par l'ICANN. Il y en qui disent que l'ICANN empêche la communauté de décider, mais moi en tant que participant et agent de liaison de l'ICG, je ne pense pas que ce soit vrai, que les opinions de l'ICANN soient considérées. Ils ne vont pas être envoyés à la NTIA. On a une proposition du CCWG qui va être envoyée, et si l'ICANN a des propositions à faire, elles ne vont pas être envoyées. On essaie de ne pas avoir recours à ce type de mécanisme. L'idée est d'avoir une seule proposition, pas deux propositions opposées. Merci.

ALISSA COOPER:

Merci Keith.

KEITH DRAZEK :

Je sais qu'on veut passer à d'autres questions et réalités, mais pour éclaircir un peu, l'intégrité du processus est importante pour tous les participants au processus. Il y en a au sein du CCWG qui croient qu'il sera sans doute nécessaire d'avoir une nouvelle période de commentaires publics, il y en a qui croient que ça va dépendre de la quantité de modifications que l'on apporte au manuel de référence publié pour les commentaires du public. Je pense qu'au sein du CCWG et entre les coprésidents, tout le monde est engagé pour que le résultat du processus soit intègre et basé sur un processus d'être défendu. Si on a des questions si on aura des personnes qui vont remettre en question la légitimité du processus à la fin du processus, parce qu'on ne va pas passer par une période de commentaires publics, ça ne va pas servir. Je suis pour l'organisation d'une période de commentaires publics de trente jours au lieu de 40, il y a différentes manières d'arriver à la fin du processus, mais je vous assure que l'intégrité du processus est très importante pour le CCWG et ses coprésidents. Merci.

ALISSA COOPER :

Merci Keith et Kavouss, on vous remercie pour votre travail au sein de l'autre groupe et de vos résumés qui sont toujours très détaillés. Je voudrais qu'on passe à la liste d'intervenants, levez

la main sur Adobe Connect ça serait utile pour moi, si on suppose qu'on va conclure la proposition de transition vers la fin de cette semaine, c'est clair que la proposition du CCWG ne va pas être finie vers la fin de cette semaine, vous serez tous d'accord, on ne sait pas très bien quand ils vont compléter leur proposition, ça peut être vers la fin de l'année, ou plus tard, j'espère que ce ne sera pas avant Marrakech. C'est ce que j'entends dire en termes généraux.

Qu'est-ce qu'on fait? On en a déjà discuté à travers la liste de diffusion, certaines personnes qui disaient qu'il faudrait compléter tout ce qu'on peut compléter, on a toujours des domaines en jaune ici sur la liste qui confirment ce que le CWG exigeait. On confirme que les exigences ont été respectées, une fois que la piste de travail numéro un du CCWG sera complète, on pourra peut-être déclarer notre travail conclu, célébrer tout ce qui a été fait, et entrer en mode hibernation jusqu'à ce que la piste de travail numéro 1 sera conclue et on peut vérifier avec le CWG si les exigences ont été respectées, ou alors on peut présenter la proposition comme Paul l'a suggéré, pour que la NTIA commence déjà à la considérer. Alors on pourrait avoir à attendre à ce que les autres personnes s'expriment. C'est ça que je veux savoir, ce que vous voulez faire puisque les deux calendriers sont séparés un peu. Cela dit, on commence avec les questions.

RUSS MUNDY :

Merci Alissa, Keith et Kavouss pour cette excellente synthèse sur ce qui se passe au sein du CCWG et merci de tout le travail qui a été fait, c'est un travail énorme, j'ai essayé de faire ma contribution, mais j'ai été très occupé et je sais vraiment le travail que cela a représenté pour tous ceux qui ont participé. Une question à se poser, c'est de savoir si oui ou non du point de vue du CWG pour ceux qui participent au CWG, est-ce que ce groupe continuera à être actif par rapport à ce qu'ils pensent faire en réponse à ce qui se passe au CCWG et qui pourrait avoir un impact sur leur travail.

KEITH DRAZEK :

Merci Russ de cette question. Je peux vous dire que les coprésidents du CWG Jonathan et Élise ont été extrêmement impliqués et ont participé aux réunions du CCWG, ils sont très au courant de ce qui se passe, il y a eu des questions posées, notamment en ce qui concerne la séparation de la PTI, je ne vais pas entrer dans les détails, mais il y a eu des discussions il y a quelques jours pour savoir si le modèle de membre unique peut répondre aux attentes du CWG et Jonathan Robinson a dit que cela pourrait répondre aux attentes, et aller au-delà en terme des critères établis. La question est de savoir si le CWG pourrait passer du modèle de membre unique au modèle d'électeur

unique et si cela pourrait répondre aux critères établis par le CWG. Il y a du travail à faire encore en ce qui concerne la question de la séparation. La question du budget ne pose pas autant de problèmes, mais il s'agit encore d'un sujet qui fait l'objet de beaucoup de discussions. Les coprésidents du CWG sont très impliqués dans le travail du CCWG, ils sont à tout moment en contact, et à la fin de ce processus, on s'attend à ce que le CCWG s'assure que les critères du CWG soient respectés.

ALISSA COOPER : Merci Keith, Manal.

MANAL ISMAIL : Pour répondre à votre question Alissa, je pense qu'au moment où nous allons finir, il est évident que nous n'allons pas nous réunir en personne, mais je crois que nous devrions garder les canaux ouverts et garder notre liste de diffusion, et j'ai beaucoup apprécié votre question quand vous avez posé la question de savoir si nous devons poser la question aux communautés opérationnelles. Je pense que c'est important et je suis en faveur de garder la liste de diffusion et de garder les canaux de communication ouverts.

ALISSA COOPER : Pour clarifier Manal, nous avons parlé de la méthode de travail, de notre rôle en ce qui concerne la mise en œuvre, alors envoyez-nous la proposition à la NTIA, au conseil d'administration pour qu'ils l'envoient à la NTIA, vous suggérez de demander aux communautés opérationnelles quel est leur avis par rapport à cela?

MANAL ISMAIL : J'ai mal interprété la question alors. Je vais reformuler ce que j'ai dit. En ce qui concerne l'avenir de l'ICG, et mon intervention visait cela, si nous allons présenter ou non la proposition, nous avons déjà dit que nous n'allions pas considérer la proposition complète jusqu'à ce que les confirmations nécessaires nous soient parvenues de la part des communautés opérationnelles. Nous avons dit que nous n'allions pas considérer la proposition complète jusqu'à ce qu'on aura eu la confirmation des communautés. Nous avons signalé où étaient les interdépendances, c'est ce que je voulais dire.

ALISSA COOPER : Je sais qu'il faudra résoudre tout ce qui est surligné avant de présenter la proposition.

MARTIN BOYLE : Qu'est-ce qu'on va faire? Il est évident pour moi qu'à la fin de cette semaine notre travail ne sera pas fini, nous n'aurons pas de proposition complète à la fin de cette semaine. C'est pourquoi nous n'aurons rien à envoyer à la NTIA. Si j'ai bien compris les messages clairs de Keith et Kavouss, est-ce qu'ils nous communiqué comme étant le sentiment général au sein du CCWG, je pense qu'un certain optimisme à la fin de cette semaine on saura peut-être comment le document de CCWG va être abordé et quels seront les délais. À ce moment nous aurons une proposition complète et cohérente. Je suis désolé, mais je ne pense pas que l'on est à même d'envoyer quoi que ce soit maintenant, je pense que nous ne pouvons pas dire maintenant quand nous serons capables d'envoyer la proposition. Il nous faut comprendre le travail qui est fait, au sein du CCWG, et nous devons nous tenir prêts à demander le moment venu au CWG si le document du CCWG répond aux critères établis.

ALISSA COOPER : Merci. Joe au micro.

JOSEPH ALHADEFF : Je suis d'accord avec le sentiment général. Je ne pense pas que l'on puisse présenter quoi que soit qui n'est pas complet à la NTIA. Daniel avait suggéré dans son email qu'on pourrait publier une explication pour communiquer où nous en sommes avant

de passer à notre mode en veille, à ce moment-là nous nous tenons prêts à écouter et obtenir les résultats du travail du CCWG pour savoir si les changements, s'il y en a, doivent être introduits dans notre proposition ou s'il y a des commentaires à faire par rapport à cela. Je pense que ce serait le processus le plus simple à suivre pour respecter notre charte et les critères établis par la NTIA, à savoir que la proposition à présenter devait être complète.

ALISSA COOPER : Merci Joe. Jean-Jacques.

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Bonjour, j'ai quelques remarques en ce qui concerne l'avenir de l'ICG. Tout d'abord, la première remarque est liée à deux notions. L'interdépendance, et ensuite l'exhaustivité de notre proposition. Je suis plus ou moins d'accord avec ce qui a été dit par mes collègues, par rapport à ces deux sujets. J'aimerais relancer le débat par rapport à ce dont on a discuté hier. Les communautés opérationnelles bien sûr, celles qui travaillent en premier, mais je vais faire une remarque et la répéter, l'ICG s'il continue à avoir une fonction d'avenir, devra avoir le même format avec la représentation des différentes communautés. Des email que j'ai lus ce matin de la part de Narelle, Russ Housley, Wolf-Ulrich, Keith Drazek et Paul, j'ai pu constater qu'il

y avait un sentiment sur lequel il faudrait que l'on puisse formuler quelque chose, une annonce à notre communauté pour voir leur avis par rapport à l'avenir de l'ICG. Par rapport à cela, je vous invite à lire notre charte, à la page numéro 2, parle des tâches qui nous concernent, agir en tant que liaison entre différentes parties y compris les trois communautés opérationnelles, etc. C'est un point mineur peut-être pour beaucoup d'entre vous, mais cela a beaucoup d'implications. Le fait que nous représentons la société civile représentée par l'ALAC, et pour cela j'aimerais qu'à l'avenir l'ICG reste tel qu'il est aujourd'hui, sachant que nous représentons les communautés opérationnelles, mais aussi d'autres communautés. Merci.

ALISSA COOPER :

Merci. Jari Arkko.

JARI ARKKO :

Je tiens à remercier tout d'abord tous ceux qui nous ont fait cette synthèse par rapport au travail au travail du CCWG. On a l'impression que le travail se déroule bien, et on veille à ce que ce processus avance et que l'on essaie de faire en sorte que la communauté y participe à tout moment. Il est important d'avoir le soutien de la communauté. Concernant ce que nous devons faire, je pense qu'il y a trois parties. D'un côté ce qui a été fait, et ce qui reste à faire et ensuite nous avons fait notre travail,

analysé et caractérisé les dépendances et les interdépendances entre les propositions, le travail fait et ce qui a été fait, nous avons décrit cela, cela était la deuxième partie consisterait ce se dire ce que nous allons faire à l'avenir, mais je pense qu'il est trop tôt pour nous d'envoyer quoi que ce soit à la NTIA ou faire quoi que ce soit.

Nous avons un résultat qui peut être utilisé de différentes manières en fonction des circonstances une fois qu'on aura tous nos résultats nous pourrons avancer. Si demain quelqu'un annonce qu'il faut cinq années de plus, il nous faudra rentrer dans un autre type de temps, mais pour le moment nous avons compris quels sont les points d'interdépendance, et ce que je propose est que cette partie de la discussion soit reportée jusqu'à ce qu'il y ait une raison pour y revenir. Le troisième point est de bien comprendre où nous en sommes, et ce que nous pourrions faire à l'avenir. Il nous faudrait vraiment analyser et documenter, bien comprendre où nous en sommes, quelle est la situation et qu'est-ce que nous attendons, etc. Il faut bien comprendre ce qui a été fait, et ce qui reste à faire. Ce sont des points très importants.

ALISSA COOPER :

Merci Jari, j'ai Paul, Patrik, Daniel et moi-même.

PAUL WILSON :

D'après ce que j'ai compris, nous allons faire tout ce que l'on pourra faire pendant cette réunion, et ensuite passer en mode veille jusqu'à ce que le CCWG termine son travail. Une fois que ce sera fait, nous serons à même de présenter la proposition à la NTIA avec une déclaration disant que le CCWG est le résultat du travail du CCWG est satisfaisant par rapport aux critères établis par la communauté. À ce moment-là le travail de l'ICG sera considéré complet. Avant de passer en mode veille, on règle une alarme qui peut nous réveiller au moment où nous pourrions de manière réaliste présenter la proposition à la NTIA, et que celle-ci puisse être acceptée par la NTIA afin que l'on puisse mettre en œuvre les mesures dans la proposition. Si cela arrive, et que l'on est réveillé par cette alarme et que le CCWG n'a pas encore fini son travail à cause de la consultation publique, je suggère que l'on envoie la proposition à la NTIA avec une explication disant que le CCWG n'a pas fini son travail encore, mais que le NTIA devrait commencer à réviser et à examiner la proposition, sachant que la partie concernant la responsabilité est en cours. J'ai essayé de suggérer dans le mail que j'ai envoyé hier. Ça vaut le coup de réfléchir à ce type de circonstances. Merci.

ALISSA COOPER :

Merci Paul. Patrik.

PATRIK FALTSTROM : Je pense que ce que Paul est en train de dire est tout à fait logique, mais la proposition que nous avons aujourd’hui c’est ce que nous pouvons présenter au cas où nous devrions présenter cette proposition ou nous pourrions même présenter quelque chose d’un peu différent. Il faudrait prendre le temps de réviser la proposition, pour nous assurer vraiment si elle répond vraiment au moment où la proposition est présentée.

ALISSA COOPER : Merci. Daniel?

DANIEL KARREBERG : Vous m’entendez?

ALISSA COOPER : Oui.

DANIEL KARREBERG : Je pense que ce qui a été dit est assez logique, notamment la position de Paul est très intéressante. j’ai été un peu surpris de ce qui a été dit par certains intervenants, à savoir que l’on pourrait réexaminer la proposition en fonction des résultats du processus de responsabilité, ou bien si le CWG le demandait. Ce n’est pas ce que j’avais compris, je pense que l’on attend que le

CWG nous dit que les points d'interdépendance ont été bien pris en compte, qu'ils sont satisfaits des résultats du CCWG. Cela n'impliquerait aucun changement. Je pense que c'est une très bonne idée, une fois qu'on aura fini à la fin de la réunion de Dublin ou après, nous pourrions publier une déclaration qui explique où nous en sommes par rapport à notre proposition, disant que l'on ne s'attend pas à ce qu'il y ait des changements et que nous espérons présenter la proposition à la NTIA une fois que les communautés opérationnelles seront prêtes.

Cela permettrait en général à tout le monde y compris le conseil d'administration de l'ICANN et les communautés opérationnelles d'examiner la position maintenant, pour voir s'il y a des chevauchements et éviter de rentrer dans d'autres discussions au moment de présenter la proposition. Si on considère que notre travail est fini, nous devrions publier ce document pour expliquer où nous en sommes et après passer en mode veille. Cette suggestion de régler une alarme avant l'expiration du contrat, je suis d'accord avec cette proposition. Je ne peux pas parler du rôle de supervision de la mise en œuvre, je pense que ce n'est pas sur le point de l'ordre du jour maintenant, merci.

ALISSA COOPER : Merci Daniel. Pour éviter toute confusion, je pense que la question de savoir si la proposition du CWG sera modifiée ou non, permettez-moi de reformuler. Si le CWG décide de reformuler sa proposition à la suite du travail du CCWG, nous ne devrions pas changer notre proposition. Ce n'est pas très probable que cela arrive, nous ne voulons pas présenter une proposition à la NTIA qui contienne une partie concernant le CWG qui ne correspond plus au travail du CWG. Il est fort probable que ce scénario n'arrive pas. Nous n'avons aucune intention d'introduire des changements à notre proposition. Il y a des gens qui souhaitent prendre la parole, nous avons le temps d'en parler. J'ai Kavouss, Milton, Michael et Wolf-Ulrich. Je vais essayer de faire un résumé à la fin.

KAVOUSS ARASTEH : Je voulais vous montrer quelque chose qui pourrait aider les collègues à prendre une décision. Est-ce que Jennifer vous pourriez montrer le document où l'on voit le calendrier. Ça pourrait nous aider à voir quand on doit prendre la décision d'envoyer le document à la NTIA, et quand il faudra que l'on fasse des commentaires par rapport à ce que Paul et les autres ont dit. Jennifer si vous pouvez afficher ce document à l'écran. On a les trois scénarios. Premier scénario, regardez le calendrier, les dates, du 18 au 19 novembre, fin de la piste de travail numéro 1 liée à tout ce qui doit être mis en œuvre ou préparé à

être disponible avant la transition. 18 -19 novembre, le scénario numéro 1. Cela vous donne une idée par rapport au calendrier. Le scénario numéro 2 avec consultation publique. Vous avez les dates, nous voyons que la finalisation de la piste de travail numéro 1 est le 18-19 novembre. Si on passe au scénario numéro 2, si on passe à une autre situation que le scénario numéro 2, accélérez voyez le 26-269janvier, et non le 18-19, travail de peaufinage.

La finalisation vous le voyez, 30-31 janvier. Voilà les trois scénarios. J'espère que nous pourrons finaliser ce travail du CCWG dans les délais indiqués entre novembre dans le meilleur des scénarios, si on ne va pas à la consultation publique. Comme j'ai dit avant, le modèle électeur traite déjà dans la première consultation publique, la communauté connaît déjà quel est son fonctionnement, cela pourrait nous permettre de réduire la durée de la consultation publique. Si vous vous en souvenez, cette consultation publique pourrait être réduite d'une semaine, cela pourrait aider. Vous avez les dates ici. Deuxièmement, cela pourrait être utile si la NTIA reçoit une autre proposition avec une explication par rapport à ces conditions, à savoir que des interdépendances avec certains critères. Ce serait important de leur dire où nous en sommes, ce que nous avons. Le travail du CCWG ne changera pas l'essence de notre proposition. Le CCWG nous dira s'ils sont satisfaits ou

pas, dans quelle mesure cela va nous aider. Cela pourrait nous aider à voir ce que nous pouvons faire. Ces calendriers pourraient nous aider à voir quand le résultat du CCWG pourrait être disponible, et nous permettre de mieux comprendre la situation. Nous avons le 18-19 novembre comme date, et nous pouvons bouger un peu avant. Il ne faut pas beaucoup se presser.

ALISSA COOPER : Merci, Milton.

MILTON MUELLER : Je ne sais pas si j'ai bien compris, mais si vous pensez qu'on peut présenter la proposition avant que le CWG ait fini son travail, vous avez tort. Cela ne peut pas être fait. On est en train de confondre les gens. La révision de la NTIA sera faite de manière très formelle, avec la participation du congrès, nous ne pouvons pas être ambigus par rapport où nous en sommes à propos de notre proposition. Nous devons présenter notre proposition une fois que celle-ci sera finie, et pas si elle n'est pas finie. Il faut qu'il y ait un commentaire public, car les gens qui font leur commentaire doivent pouvoir voir la proposition et si le NTIA veut savoir si la proposition a eu le soutien du public, cela est important. C'est pour cela que je suggère d'oublier et de laisser tomber l'idée d'une présentation partielle, et je suggère

de nous concentrer sur le travail pour présenter une proposition complète, une synthèse de la consultation publique.

ALISSA COOPER :

Merci Milton. D'après ce que j'ai entendu, si nous finalisons notre proposition avec les interdépendances à la fin de cette semaine comme nous l'avons fait par le passé, nous pouvons faire une déclaration sur notre site web pour dire où nous en sommes, par rapport à notre travail, et rapporter quels sont les faits. Tout le monde veut savoir quelle est la situation, nous travaillons sur la synthèse publique et je crois que lorsqu'on l'aura on pourra la publier pour que les présidents puissent régler une alarme pour faire le suivi de ce qui se passe au sein du CCWG, et on pourrait avoir de multiples alarmes, vers la mi-décembre. Patrik et moi-même allons nous assurer de bien suivre la situation du CCWG et s'il faut que l'on doive réexaminer la question à ce moment-là, on pourra prévoir un appel ou des débats sur les listes de diffusion, nous pouvons régler notre alarme pour le mois de janvier, nous pourrions faire ça et voir ce que l'on fait à ce moment-là. On fait tout ce qu'on peut, disons aux gens où nous en sommes, dans deux mois nous réanalysons la situation. Est-ce que nous sommes prêts ou pas, et un moment donné une fois qu'on fait ces vérifications mensuelles, pour que nous voyions s'il y a besoin de faire un appel ou de lancer un débat sur les listes de diffusion. Est-ce qu'il y a des objections par rapport à ce

plan? J'ai une liste d'intervenants, je vais y revenir. Des objections?

JARI ARKKO : Je suis d'accord avec ce que vous dites, mais je voudrais en même temps que l'on puisse compléter notre travail et publier les résultats, pas qu'on dise c'est ça que l'on va envoyer à la NTIA. À la fin de la consultation publique, on puisse avoir un document modifié aussi.

DANIEL KARREBERG : Je suis d'accord.

ALISSA COOPER : Moi aussi. Tout le monde est d'accord. Non? Michael Niebel.

MICHAEL NIEBEL : Je veux bien comprendre. J'ai compris comme Milton disait qu'on allait d'abord préparer un résumé des réactions à la consultation publique, et que par la suite on allait considérer si on pouvait continuer d'avancer avec le rapport. Moi aussi je vous mettrais en garde, parce qu'en ce moment pour publier un document préliminaire, on devrait d'abord enlever toute possibilité de confusion entre membres, car cela pourrait dérouter les personnes alors en ce moment il faut qu'on

explique l'état des lieux au sein de notre groupe, et que l'on permette à la communauté de s'exprimer. En ce moment il me semble que ce ne serait pas convenable d'avoir un document incomplet. La NTIA ne sait pas ce qu'on prépare, ils suivent nos discussions bien sûr, mais je pense qu'en ce moment ce ne serait pas utile d'avoir un document incomplet comme on pourrait le préparer en ce moment, et on ne peut pas le livrer tel quel.

ALISSA COOPER :

Tous les documents sont publics en réalité, ce n'est pas que les gens ne savent pas ce qu'on prépare, mais moi ce que j'envisageais c'est d'accepter les modifications à la rédaction pour avoir des versions avec les modifications qu'on puisse approuver ces modifications et qu'on élabore un PDF et qu'on puisse publier cette version-là à la fin de la réunion. Je ne sais pas si on est en mesure de préparer une nouvelle copie où on aura accepté les modifications? C'est ce qu'on fait d'habitude. Je serais très déçue si on n'est pas en mesure de le faire à la fin de la semaine.

MILTON MUELLER :

Ce ne serait pas une annonce publique. On a modifié la proposition, on avait la rédaction nécessaire du CWG pour compléter la proposition, on attend de recevoir leur travail. Ce n'est pas qu'on va publier cela sur un site web, tout le monde

peut voir nos communications, mais on ne va pas les inviter à le lire de façon proactive.

ALISSA COOPER : C'est peut-être pourquoi on devrait discuter de cette question et pourquoi c'est étrange pour nous tous. Nous allons revenir à la liste d'intervenants, maintenant qu'on a délimité un peu plus la portée.

WOLF-ULRICH KNOBEN : Je travaille beaucoup sur cette proposition et je pourrais accepter la divulgation de cette version. Mais il me semble que l'on n'a pas suffisamment de temps pour entrer en mode veille en ce moment. Ce que Kavouss a montré ici dans ce deuxième scénario, même si ça implique que l'on a jusqu'à la prochaine réunion de l'ICANN dans trois mois, ce n'est pas suffisant. Je pense que beaucoup de choses vont se passer, et on n'a pas suffisamment de temps pour entrer en mode veille, franchement.

ALISSA COOPER : Merci. Joe.

JOSEPH ALHADEFF : Du point de vue de la transparence et de la clarté, mettre le document à la disposition des personnes, on pourrait l'appeler Mise à jour sur l'état des lieux de la proposition de l'ICG, mais tout le monde comprendra clairement que c'est un document de référence et qu'on attend toujours de recevoir le soutien du CCWG, ça pourrait être différemment exprimé, mais on ne va pas le présenter pour l'instant. Tout le monde va bien comprendre si on dit ça. Si je ne participe pas au processus tous les jours, ça serait difficile pour moi de comprendre pourquoi il y a ces références dans la proposition et en fait c'est comme Milton disait. Il faut rajouter cette mise en garde, il y a des personnes qui ne participent pas au processus au jour le jour. Mais il faut que les personnes puissent accéder facilement au document pour comprendre où on en est.

ALISSA COOPER : Merci Joe, maintenant Jari.

JARI ARKKO : Ce n'est pas difficile. Il faut simplement les bons mots pour décrire où l'on en est, et à partir de là on pourra faire des annonces, ou donner des mises à jour de l'état de notre travail, fournir des rapports des réunions, mais je pense que notre proposition intérimaire devrait être incluse dans nos communications. Si on dit qu'on a accepté les commentaires ou

qu'on a répondu aux commentaires faits dans la consultation publique, voilà le résumé des commentaires reçus, c'est normal d'inclure ce document. Il faut que ça soit clair que ce travail n'est pas complet, comme on s'y attend sur le site du CCWG, mais on doit publier le document aussi, merci.

ALISSA COOPER : Merci, Jari. Daniel.

DANIEL KARREBERG : C'est vrai qu'il faut élaborer un document où l'on aura approuvé les modifications et noté notre consensus dans la mesure du possible dans une version du texte, et il faudrait qu'on dise que lorsqu'on aura confirmation de toutes les communautés opérationnelles et qu'elles sont d'accord avec la présentation de cette version, ce ne sera plus la peine de faire référence au travail de responsabilité, car c'est quelque chose d'indirect. Il faut simplement conclure notre travail, et dire jusqu'à présent ce qu'on a fait, rédigé, et nous allons le présenter dès qu'on aura la confirmation des trois communautés opérationnelles. Si à ce point-là on a des cas d'urgence ou par exemple une des communautés dit qu'elles veulent modifier leur contribution, ce ne serait pas attendu. Il faudrait dire voilà ce qu'on a fait, notre travail est conclu c'est ça on va le présenter une fois que vous nous aurez confirmé que vous le soutenez.

ALISSA COOPER : Merci. Paul.

PAUL WILSON : Non.

ALISSA COOPER: Kavouss.

KAVOUSS ARASTEH : Il me semble que l'on a une certaine responsabilité envers le reste de la communauté qui demande des contributions de l'ICG. On peut très bien montrer où l'on en est avec le bon titre, que ça soit des versions préliminaires un, deux, trois, peu importe, mais il faut expliquer où l'on en est aujourd'hui. Je ne pense pas que les gens puissent être exclus, il faut que l'on ait des extensions de responsabilité, des conditions, que l'on ait des mises en garde. Il faut que les gens sachent où l'on en est aujourd'hui, à ICANN 54. Qu'on inclue cela dans le document, au moment de la 54^e de l'ICANN. Que les gens sachent ce qu'on a fait jusqu'à présent. Que l'on puisse lire le travail fait. Peut-être que l'on pourrait reconsidérer quel serait le bon titre, si on a des précédents au sein de l'ICANN ou même en dehors, pour voir ils

classent les différents types de rapports avant d'arriver à une version finale. Merci.

ALISSA COOPER : Merci Kavouss. Je pense que si on écrivait la mise à jour de l'état et les mots de l'extension des responsabilités comme vous dite, sur la couverture, cela pourrait résoudre les difficultés.

LYNN ST. AMOUR : J'ai des commentaires brefs à faire, j'ai déjà publié certains sur le chat, mais il me semble que c'est important qu'on dise aux gens où l'on est à la fin de la réunion. Pour la mise à jour de l'état des lieux, il me semble qu'il faudrait que l'on ait la version actuelle des documents. Peut-être reconsidérer la rédaction, jeudi, pour éliminer les malaises que vous pourriez avoir. On parle de mode de veille. Les personnes sont très impliquées avec ce processus, mais il y en a qui ne participent pas fréquemment. Si on me disait qu'on est en mode veille, ça pourrait faire passer un message qui suggère qu'on ne va plus travailler, et les personnes qui vont lire cela ne vont peut-être pas comprendre ce qu'on a voulu dire. Il faut montrer qu'on est responsable du processus et que l'on attend l'approbation des personnes qui doivent approuver ce processus. Il faut savoir qu'il y a beaucoup de personnes très impliquées avec ce processus, il faut penser à eux.

ALISSA COOPER: Merci, Lynn. Russ Mundy et après on conclura.

RUSS MUNDY : Merci. Je suis d'accord avec ce que vous suggérez, décrire les mots et voir, mais en termes conceptuels il me semble que c'est très important d'inclure des références de l'état des lieux du travail du CCWG parce que si notre travail était effectivement complété, on devrait pouvoir envoyer le document à la proposition. La manière dont on compte transmettre cela ne m'inquiète pas tellement, mais il faudrait que l'on dise quelque chose sur ce rapport. Si on explique où l'on en est, on déclare simplement des faits, c'est tout.

ALISSA COOPER : Merci Russ. Les présidents vont prendre nos directions à suivre et mettre à jour la déclaration de l'état des lieux, et l'extension de responsabilité qui sera sur la couverture de la proposition comme dans la première page lorsqu'on aura une version avec des modifications à prouver, supposons qu'on pourrait conclure notre document jeudi ou vendredi même. On passe maintenant à la proposition de transition. Nous allons consacrer 30 minutes à cette question et on va faire la pause, parce qu'on est une demi-heure en retard. C'est important que l'on soit tous

d'accord là-dessus. Je m'excuse. Je voyais la liste d'Adobe Connect. J'ai oublié, je m'excuse.

KUO-WEI WU :

Merci. Il me faut d'abord remercier tous les membres de l'ICG qui ont tant travaillé, ils ont toujours été très compréhensifs dans les documents qu'ils sont élaborés. Vous vous souviendrez que l'ICG au tout début, vous avez dit que le conseil d'administration de l'ICANN pouvait apporter des modifications à la rédaction de votre proposition, et on était tous d'accord là-dessus. On est d'accord avec ce que vous élaborerez, mais il ne faut pas oublier que vous devrez présenter la proposition au conseil d'administration, leur donnant suffisamment de temps pour qu'il considère le texte final. Il faut que l'on décide au sein du conseil d'administration si on veut apporter des modifications au texte ou pas. Une fois que vous aurez la proposition, il faudrait que vous nous donniez ce temps, que l'on établisse une date à laquelle vous comptez nous remettre la proposition finale pour que nous l'examinions, et que l'on puisse nous exprimer officiellement. C'est pareil pour ce qu'on dit des rapports du CCWG, le conseil d'administration de l'ICANN a participé aux efforts d'engagement du CCWG, mais ce n'est pas toujours l'avis du conseil d'administration de l'ICANN, notre avis officiel. Une fois que l'on verra la proposition finale, on saura ce qu'on en pense. C'est très difficile de nous exprimer à ce point-là, c'est

utile de pouvoir examiner la proposition finale dès que possible pour pouvoir suivre notre processus. Comme vous l'avez vu à Los Angeles et ici aussi, le conseil d'administration de l'ICANN inclut le chef des finances. Il participe lui aussi aux discussions du CCWG. Tout ce qu'on veut faire c'est d'aider le CCWG à conclure ce travail de documentation dès que possible. On vous remercie fortement des efforts que vous faites, mais également qu'on s'attend à avoir la version finale de la proposition pour pouvoir faire une déclaration officielle du conseil d'administration. Merci.

ALISSA COOPER:

Merci Kuo-Wei. Je pense que cela renforce la compréhension de comment le processus devrait suivre. Nous allons voir la proposition de transition, j'ai envoyé des modifications hier soir, et je voulais m'assurer que tout le monde avait eu l'occasion de les lire, et que ce n'était plus la peine d'apporter des modifications à ce document. Je vous demande de passer au paragraphe numéro 2. Il y eu des petites modifications sur certains points, mais surtout l'idée était d'avoir votre avis sur les modifications apportées pour répondre à la discussion de comment les communautés collaborent et coordonnent leurs travaux. On a inclus le texte que Lynn et Patrick nous avaient fourni. Pour répondre à cela j'ai ajouté des paragraphes dans deux parties différentes, on a cette version modifiée d'un des

paragraphe qui a circulé sur la liste de diffusion et c'est l'histoire d'IANA, c'est un bon endroit où le mettre, on a des commentaires disant que c'était utile comme contexte pour les personnes qui ne savent pas ce qu'est l'ICANN et ne connaissent pas son histoire. Je voudrais que vous me confirmiez cela, et nous allons passer à la partie de la compatibilité où nous avons les exemples détaillés de collaboration. Y a-t-il quelqu'un qui a des remarques à faire, qui s'oppose? Oui Lynn.

LYNN ST. AMOUR :

Ce n'est pas un problème de rédaction, je pense que c'est un très bon résumé, mais il me semble qu'il manque toujours la spécificité du fait que les trois communautés existent depuis un moment. Les références nous font penser au modèle, comme les premiers paragraphes de cette partie et du résumé analytique aussi qui n'a pas été mis à jour, il me semble pour refléter les modifications apportées à la partie zéro. Je voudrais que vous me confirmiez cela si possible. Je voudrais savoir si c'est suffisamment clair, je ne pense pas que ça soit le cas. Même dans le résumé analytique, on parle du processus que l'on fait aujourd'hui, mais on ne dit pas que c'était du travail fait à partir du processus de l'IAB, si vous pouvez lire ce paragraphe interprété que c'est la manière dont les communautés travaillent sur la proposition, ce serait bien, mais je ne pense pas

que c'était le cas. On a essayé de travailler de manière naturelle pour pouvoir ajouter toute ces activités.

ALISSA COOPER : Si on passe au paragraphe 4, on va voir la modification on avait déjà une phrase qui transmettait cette idée. On dit l'ICG a choisi de fonder sa proposition sur le travail des trois communautés opérationnelles. Attendez restez-là! Qui montre le fait que les politiques dépendent des trois communautés opérationnelles comme toujours. Suivez votre texte, je ne vois pourquoi ça ne montrerait pas cette idée. Elles étaient transmises dans cette phrase. Vous voulez que j'ajoute cela au résumé analytique?

LYNN ST. AMOUR : Oui, et je voulais savoir si un résumé analytique avait été mis à jour ou pas.

ALISSA COOPER : Oui il a été mis à jour, et on a eu beaucoup de travail à faire, on a modifié la partie zéro, ajouté beaucoup de texte et on a discuté de cette question et assuré que le résumé analytique est toujours analytique. Je sais qu'on n'avait pas toutes les informations dans le résumé, mais si vous sentez que c'est aussi important pour l'inclure dans le résumé analytique, on pourrait bien sûr essayer de l'ajouter.

Je peux apporter ces modifications si tout le monde le veut. C'est l'action que je vais prendre. Le paragraphe X003. C'est ce qu'il faut mettre à jour dans le résumé analytique.

LYNN ST. AMOUR : L'ICG a pris note des annotations de l'IAB, etc.

ALISSA COOPER : Le X003, c'est exactement le même paragraphe que le numéro 4.

LYNN ST. AMOUR : On regarde trop de versions différentes.

ALISSA COOPER : Je ne vais pas ajouter l'histoire de l'IANA au résumé analytique, car je pense que c'est un trop pour un résumé. Vous êtes d'accord?

LYNN ST. AMOUR : Je suis d'accord avec cela. Mais j'avais fait un autre commentaire au sujet du résumé analytique, et sur le fait qu'il ne reflète pas très bien la question de la période de commentaires publics. Si on va faire un résumé analytique de la proposition analytique, je ne pense pas que l'on ait à ajouter toutes ces informations sur la consultation publique à ce point-

là. C'est un peu trop pour le résumé, et je pense qu'on a tout simplement expliqué l'état des lieux en ce moment en fonction des commentaires, mais pas tous les commentaires.

ALISSA COOPER :

C'est intéressant de voir l'avis des personnes là-dessus. On pourrait bien sûr éliminer les parties qui parlent de la consultation publique spécifiquement, ce qui raccourcirait le paragraphe. On a du discernement, Joe?

JOSEPH ALHADEFF :

Merci. Puisqu'on est à la partie zéro, ce serait utile d'avoir l'histoire et les propositions de l'IANA ensemble, et puisque Lynn avait rédigé de très bons paragraphes dans son travail au sujet de la coordination, il me semble que l'introduction pourrait être le premier paragraphe, et de continuer avec un paragraphe sur l'histoire et l'évolution de l'IANA où l'on a sa fondation et ses paragraphes que Lynn avait rédigés, et que l'on explique l'état des lieux actuels. Ce n'est peut-être pas la peine d'établir le lien entre le premier paragraphe, et la troisième phrase pour comprendre comment tout cela s'intègre. Ça pourrait être une précision tout simplement. Pour le résumé analytique, on pourrait au minimum avoir un résumé des propositions, un résumé analytique qui soit séparé, donc les personnes peuvent voir le résumé des propositions, si c'est ça qui les intéresse, s'ils

sont intéressés au résumé des processus ils peuvent aller lire cette partie-là, mais il faut que ce soit aussi simple que possible.

ALISSA COOPER :

Merci Joe. Au sujet de votre première remarque, la difficulté pour moi était que la partie zéro était écrite de manière très procédurale. Toute la structure suit la structure du processus utilisé pour l'élaboration de ce document. C'est un peu bizarre d'ajouter ici voilà l'histoire d'IANA, voici comment les communautés collaborent, c'est pour ça que le document est comme il est. Si on défile et qu'on avance un peu jusqu'à... Je cherche... Paragraphe 55, ici tout le reste du texte sur comment les communautés collaborent, paragraphe 55 à 58, ce n'est pas énormément divisé en paragraphes au début qui contient l'histoire d'IANA et les paragraphes 55 à 58 qui donnent les exemples de collaboration et de collaboration et qui redéfinissent les efforts de la communauté qu'on avait pour faire des progrès. S'il vous semble que la structure est toujours déroutante, on pourrait peut-être tout présenter ensemble. Ce n'est pas une question d'histoire, oui c'est historique et cela montre que ça existe depuis un moment, mais ce n'est pas de montrer l'histoire, mais de montrer des exemples. C'est pour cela que je les ai divisés. C'est acceptable?

JOSEPH ALHADEFF : Il y en d'autres qui veulent prendre la parole, on pourrait peut-être attendre?

ALISSA COOPER : Oui, mais je voudrais savoir ce que vous en pensez, car c'est vous qui avez soulevé cela.

JOSEPH ALHADEFF : Pour moi ces trois paragraphes sont bien là où ils sont. Lynn avait inclus dans sa version préliminaire de paragraphe la manière dont on avait formé l'IANA, et c'était un plus détaillé que cette seule phrase qui explique. Ce niveau de détail n'est pas présent dans cette version. Le but de la proposition est de s'assurer que tout le monde comprenne d'où on vient, les fondements. Si on a un peu d'histoire et une introduction ça fait partie du processus de l'introduction de comment on est arrivé ici. Ça vous donne une base pour mieux comprendre la proposition. Si on veut ajouter l'histoire en annexe pour expliquer l'histoire et qu'on a une annexe de quatre paragraphes, ça pourrait être une autre solution. Ça ne vous gêne pas qu'ils ne soient pas tous ensembles ces paragraphes, mais nos lecteurs méritent bien de recevoir un peu de contexte pour recevoir ce document, comment ça été élaboré, comment ça s'intègre.

ALISSA COOPER : Moi ce qui me pose problème c'est le fait que le paragraphe 2 et 4, tous les détails inclus dans le texte que Lynn et Patrik nous ont fait parvenir sont inclus dans cette version. C'est pourquoi le paragraphe 2 et 4 à mon avis au moins parlait déjà de l'état des registres et de leur placement au sein des communautés associées au registre. Je sais que vous voulez reprendre la parole. Peut-être que quelqu'un pourrait suggérer les détails qui manquent ici, ce qu'on devrait ajouter. Les paragraphes qui manquent. Pour moi outre le paragraphe numéro 2, j'ai tout à inclure. Personne ne prend la parole? Paul.

PAUL WILSON : Une remarque. Je regarde les procès-verbaux de la dernière réunion et je vois que vous avez décidé .ARPA, avec des références de soutien de Alan et Russ dans les documents d'appel aux commentaires, et dans les procès-verbaux on note que Wilson et Clark demandent de les inclure dans la partie 0. Je ne sais pas où dans la partie 0, mais j'essaie de vous donner des suggestions plus spécifiques à ce sujet. C'est pour cela que je le dis. Merci.

ALISSA COOPER : Je pensais qu'ils avaient bien suggéré une partie, et que vous les aviez déjà incluses.

PAUL WILSON : Non, j'ai ajouté d'autres références, mais pas celles-là.

ALISSA COOPER : D'accord, si vous pouvez suggérer où vous voulez les voir ce serait très utile pour moi. Il n'y a plus d'intervenants dans la liste, je voudrais que l'on finisse avec cette question de l'histoire. J'essaie de vous répondre à travers le chat, je ne sais pas s'il manque quelque chose.

PATRIK FALTSTROM : Pour répondre à la question, il me faudrait revenir à la version originale que Lynn et moi avons préparée, je ne me souviens plus très bien de ce que Joe explique. Il y a des gens qui disent qu'il manque des informations, qui sentent qu'il faudrait peut-être avoir d'autres informations au nouveau paragraphe numéro 2. C'est peut-être mon avis, mais il faudrait que je confirme s'il manque quelque chose, des informations. Je pense que ce qui a peut-être été suggéré, si c'est le cas, s'il manque de détails, de clarté, de textes ajoutés à la partie 4 plus tard dans le texte, s'il y a quelque chose qui devrait appartenir au paragraphe numéro 2, le paragraphe numéro 2 ne fait pas partie tellement de l'introduction. C'est un contexte qui ne fait pas partie du processus, ce n'est notre processus de parler de l'histoire de

l'IANA et des communautés opérationnelles, ça fait partie du contexte, mais pas du processus. C'est peut-être le cas que des personnes sentent que le paragraphe devrait être plus exhaustif, mais qu'il ne fasse pas partie de l'introduction, quelque chose entre les deux. Au moins moi, je ne serai pas pour dire ce qui manque exactement en ce moment. J'essaierai de relire le texte que Lynn et moi avons rédigé, voir les contributions de Joe et de revenir là-dessus.

ALISSA COOPER :

Peut-être qu'on pourra faire ça après la pause. Je n'ai pas d'intervenant sur la liste d'intervenants, ce que Joe a dit par rapport au résumé analytique, je suis d'accord avec Lynn pour enlever tout ce qui a trait aux commentaires publics, et revenir à la structure de départ qui parle des processus, je vais faire cela, enlever tout ce qui a trait aux commentaires publics du résumé analytique. Est-ce qu'il y a d'autres intervenants?

LYNN ST. AMOUR :

Je pense qu'on devrait garder quand même ces parties, elles pourraient être utiles dans le résumé analytique.

ALISSA COOPER :

Ils sont dans la 0. Je pense qu'ils sont un peu plus courts dans la partie du résumé analytique, mais ils y sont. Il y a un autre point

concernant un changement proposé, je vous invite à voir le point 107, le paragraphe 107. Vous avez le document sur vos écrans, je vous invite à regarder le paragraphe 107, la liste à puces, et le répertoire de mise en œuvre. Je vous invite à voir la page 31 et 32, il y a eu un point appelé établissement des mécanismes de règlement de différent. Joe nous avait dit que ce n'était pas très clair, je suis revenu à la proposition du CWG et cette proposition a deux annexes où on spécifie qu'il y a soit de nouveaux processus pour que les clients IANA puissent déposer des réclamations par rapport aux fonctions IANA et que signaler ce type de plaintes. Un processus concernant les problèmes, et un autre concernant les réclamations et les plaintes. J'ai modifié un peu ce point pour donner plus de détails et j'ai ajouté des réclamations, des problèmes liés aux fonctions de nommage. Je veux vous demander d'examiner ce texte pour voir si c'est correct, si vous êtes d'accord, j'ai tiré cette clarification du paragraphe 1105 du document du CWG qui dit des mécanismes de règlements de différents. Je voulais confirmer avec vous que c'est correct, ce que j'ai ajouté. Avez-vous des commentaires par rapport à cela? Vous pensez que c'est correctement clarifié? Allez-y.

MARTIN BOYLE : Je pense que cela est spécifiquement lié au processus de révision indépendant, proposé pour traiter tout ce qui est lié aux

problèmes et à la fonction de nommage IANA. Je crois que la façon que vous avez rédigé cela est satisfaisante, mais je vais quand même relire le texte original du CWG pour m'assurer que nous reflétons les différents éléments de cette phrase. J'ai l'impression correcte.

ALISSA COOPER :

Je vous prie de faire cette vérification aujourd'hui, ce serait très utile pour moi. Y a t-il des commentaires ou des avis par rapport à cette proposition de transition? Je vais retirer ce qui a trait à la consultation publique du résumé analytique, Paul va trouver l'endroit approprié pour introduire le texte sur .ARPA, Patrik va nous dire après la pause ce que nous devons faire par rapport à l'histoire, et Martin va s'assurer que ce que l'on a ajouté sur le point concernant les mécanismes de règlement de problèmes est correct. Très bien, nous avons une pause de 30 minutes, je vous propose de faire la pause et à notre retour nous allons parler de notre séance de discussion que nous aurons demain. On n'a pas de café ici, c'est dimanche, le café est en bas au rez-de-chaussée. Désolé.

ALISSA COOPER :

Nous attendons les gens qui prennent encore le café. Nous allons reprendre et parler un peu plus sur la proposition de transition, il y a un mail de Patrik sur la liste de diffusion avec

une suggestion par rapport à la section concernant l'histoire, je vais passer la parole à Patrik.

PATRIK FALTSROM :

Lynn et moi-même avons examiné et réécrit le deuxième paragraphe du texte, nous avons suggéré à partir de ce que Joe avait dit, que ça ne fasse pas partie du processus ni de l'introduction. Nous avons copié le texte écrit auparavant avec Lynn, et nous avons essayé de voir ce qui n'avait pas été inclus en ce qui concerne la coopération et la coordination, et il y a quelques changements que je voudrais vous montrer. Tout d'abord, comme il ne s'agit pas d'un processus, nous avons parlé de la façon dont nous allons parler des communautés opérationnelles. Une autre première suggestion, c'est que dans ce texte nous ne devons pas parler des communautés opérationnelles, mais de communautés tout court, car les communautés nous les avons découverts en tant qu'ICG, quand nous avons lancé le processus. Il y a également d'autres communautés outre l'IETF, l'RIR ou l'ICANN qui ont demandé à l'IANA de faire des choses. La deuxième partie est dans le deuxième paragraphe, l'avant-dernière phrase dit: si cette ressource est opérée par des politiques définies par une communauté, c'est un texte que nous avons ajouté, nous voulons dire que l'IANA prend en charge plusieurs processus et que chacun de ces processus est régi par une politique élaborée

par une communauté. Ensuite, on n'a pas grand-chose à dire par rapport au reste du texte, on a juste recopié et Joe avait suggéré que le dernier paragraphe n'a pas de relation avec la collaboration, il finit avec le contexte historique. Il faudrait le refaire ou le réécrire. C'est bon de dire qu'il y a une relation, etc. C'est un peu l'histoire derrière la façon dont on a rédigé ce texte. Voilà pour votre information.

ALISSA COOPER : Merci, Patrik, pour cette explication très utile, j'ai quelques questions à poser. La première, je suis d'accord avec toi pour ne pas utiliser le mot communauté opérationnelle, mais je vois qu'il apparaît quand même au quatrième paragraphe.

PATRIK FALTSROM : Dans ce cas c'est une erreur qu'il faudra corriger.

ALISSA COOPER : Très bien c'est ma première question. Deuxième question le paragraphe comme vous l'avez dit, il est dans le paragraphe 55 à 58. Il faudrait le garder dans l'un des deux endroits.

PATRIK FALTSROM : Je propose de l'éliminer ici, et le secrétariat vous enverra une nouvelle version.

ALISSA COOPER : Ma dernière question, troisième paragraphe. Quand j'ai essayé d'adopter ça pour la proposition, j'ai fait quelques modifications, j'ai éliminé le Teranode, car le contrat Teranode c'était hors contexte.

PATRIK FALTSTROM : Je vois ce que vous avez fait, mais je pense que j'ai gardé le terme contrat parce que du point de vue personnel je pense qu'il était important de dire qu'il y avait un contrat avec le gouvernement des États-Unis, ce n'était pas uniquement un projet de recherche. C'est ce qu'on est en train de dire. Le nom du contrat, peu importe, mais j'aimerais qu'on garde le mot contrat.

ALISSA COOPER : Je pense qu'autrement il faudrait expliquer ce que c'est que Teranode.

PATRIK FALTSROM : Dans ce cas-là nous pourrions ne pas parler du nom de contrat, mais pour le projet de recherche ou pourrait dire contrat de recherche.

ALISSA COOPER : D'accord, vous pouvez le changer dans votre version svp. Joe et Kavouss.

JOSEPH ALHADEFF : Je pense que c'est très bien, le seul point que j'ai suggéré Patrik est dans l'avant-dernier paragraphe, que l'on ne dise pas les relations, mais plutôt les mécanismes de coordination. Comme ça, nous allons pouvoir aborder les deux sujets, la coordination parce que quelque chose ad hoc ne veut pas forcément dire qu'il y a une méthode de coordination établie.

PATRIK FALTSROM : J'ai bien pris note, merci.

ALISSA COOPER: Kavouss.

KAVOUSS ARASTEH: Merci, Patrik. Je suis presque d'accord avec vous en ce qui concerne la référence à la communauté. Cependant, ça fait plus d'un an qu'on parle des communautés opérationnelles et c'est pour cela que je suggère que lorsqu'on parle des communautés on ajoute y compris les communautés opérationnelles, quand on en a tellement parlé dans nos discussions, pour l'ICANN, l'ICG. Le CCWG, je suis d'accord avec vous, mais au moins à la

première occurrence du mot communauté, je suggère d'ajouter y compris les communautés opérationnelles.

PATRIK FALTSROM : Permettez-moi de voir si j'ai bien compris votre suggestion. Je suis bien d'accord avec vous sur le fait qu'il faut essayer de simplifier la terminologie, ce que je veux dire est que dans ce document le terme communautés opérationnelles se trouve dans la section qui suit et qui concerne les processus. Ma question est la suivante, si on introduit communautés opérationnelles, et si c'était la première occurrence du terme, et qu'ensuite dans l'autre partie on parle directement de communautés opérationnelles, ça serait confus. D'abord on parle de communautés en général et ensuite de communautés opérationnelles. Vous dites faire une référence, mais ma question est la suivante, est-ce que vous êtes d'accord avec la référence faite plus loin dans le document?

KAVOUSS ARASTEH : Je dis qu'il faut faire référence aux communautés opérationnelles, je ne veux pas que l'on sente que cette communauté soit exclue, je veux garder un lien entre la communauté quand on parle de manière générale, et la communauté opérationnelle. La première fois qu'on parle de communautés, que l'on fasse une référence aux communautés

opérationnelles. La façon de le faire est à vous de le déterminer.
Soit dans ce paragraphe ou ailleurs, comme vous voudrez.

PATRIK FALTSROM : Merci, je vais essayer de trouver un moyen de répondre à votre inquiétude. Merci.

ALISSA COOPER : Daniel.

DANIEL KARREBERG : Merci, Alissa, je suis d'accord avec les suggestions faites, et je suis d'accord avec le détail fourni dans le deuxième paragraphe. J'ai une suggestion supplémentaire pour clarifier un peu, on parle des ressources de temps, des registres, au lieu de ressources parler de registres, pour que l'on sache que l'on parle de registres, c'est plus clair.

PATRIK FALTSROM : Bien noté.

RUSS MUNDY : Je vais être en désaccord avec Daniel. Les registres sont un mécanisme pour garder l'information, mais l'important c'est l'information elle-même, l'identificateur unique. Il faut penser à

une façon de l'exprimer clairement, et je suis d'accord pour dire que le registre est le terme utilisé dans cette communauté, mais ce n'est pas un terme largement utilisé en dehors de cette communauté. J'espère qu'on pourra reformuler cela de manière plus claire, je pense qu'on pourra en discuter sur la liste de diffusion, car j'ai des sections très importantes parce qu'on donne un contexte pour les gens qui ne sont pas très au courant de cette histoire, et il est important de faire très attention aux mots qu'on utilise.

PATRIK FALTSROM : Je vais poser une question. Vous croyez qu'il est important de faire une différence entre la ressource partagée coordonnée à travers les registres où sont sauvegardés comment les ressources partagées, c'est ce que vous voulez dire?

RUSS MUNDY : En ce qui concerne la terminologie appliquée aux ressources partagées, je ne pense pas qu'il s'agit d'une bonne description. Les ressources elles-mêmes de manière collective doivent être identifiées de telle sorte qu'elles ne puissent pas être utilisées par mégarde par plus d'une partie, ce mot de ressource partagée n'est pas tout à fait exact, car c'est une ressource unique, le mot partagé pourrait porter à confusion pour ceux qui ne sont pas très au courant de ce qui se passe au sein de la

communauté. Je pense qu'un identificateur unique pourrait être une meilleure façon de formuler cela. Peut-être que ce n'est pas le meilleur terme pour la communauté en général.

ALISSA COOPER : Alan.

ALAN BARRETT : Il faudrait peut-être ajouter quelques dates, par exemple le jour où les différentes dates importantes dans ce processus.

PATRIK FALTSROM : J'en prends note, je vais essayer d'ajouter cela et vous envoyer le texte corrigé. Passons aux intervenants qui veulent prendre la parole.

ALISSA COOPER : Il n'y a personne sur la liste des intervenants, est-ce que vous pourriez faire ça Patrik, envoyer une version modifiée pour que vous puissiez l'examiner et nous allons finir cela jeudi. Nous pouvons continuer avec notre proposition de transition, j'ai un mail de Daniel concernant la façon décrivant les éléments interdépendants. Je vous invite à lire le mail de Daniel où l'on parle des endroits où l'on parle des interdépendances. Je vous prie de bien vouloir répondre à cet email, en fonction de ce que

vous allez écrire. Je vais essayer d'en faire une synthèse avant jeudi pour qu'on en parle avant jeudi ou vendredi. Je vous prie de lire cet email.

DEMI GETSCHKO : Un commentaire très bref. Il serait intéressant d'inclure une note dans le document de la NTIA en ce qui concerne le livre blanc ou le livre vert, car c'était le début de la transition de l'ICANN. Ça serait utile, merci.

ALISSA COOPER : Qu'est-ce que vous pensez de la référence au livre blanc ou livre vert?

PATRIK FALTSROM : On pourrait l'ajouter, oui.

ALISSA COOPER : Nous allons passer au point suivant, à savoir la séance de discussion que nous allons tenir demain, nous avons une séance de discussion demain d'une heure à midi. L'idée de cette séance de discussion est de consacrer une dizaine, une vingtaine de minutes maximum pour présenter à la communauté le travail que nous avons fait. Nous voyons sur l'écran les transparents. Faire un aperçu très bref de tout ce qui a été fait après la

consultation publique, ensuite il y a quelques transparents par rapport aux commentaires eux-mêmes, vous voyez c'est juste une version épurée du document utilisé aux États-Unis, le nombre de commentaires reçus soutient la proposition du nombre de personnes qui étaient contre, nous allons présenter également les différents sujets abordés par les commentaires publics, et ensuite très brièvement parler de la relation entre les commentaires et les critères de la NTIA et ensuite c'est ce que je voulais faire avec vous, l'idée ici c'est de dire que nous peaufinons notre proposition, en attendant les résultats des autres réunions de la semaine, et expliquent un peu ce que nous envisageons de faire à partir de la discussion de ce matin, et ensuite l'état des situations de l'ICG c'est là où nous allons dire que nous allons rester un organe de coordination jusqu'au mois de septembre, et que nous envisageons de demander à la communauté quel serait notre rôle au niveau de la mise en œuvre. Questions réponses après, nous devons établir qui sera la personne qui sera le président et le coprésident pour représenter les commentaires, etc. Qu'il y ait 7 ou 8 personnes pendant la période de questions-réponses. Y a-t-il des commentaires? Je vois Daniel qui souhaite prendre la parole.

DANIEL KARREBERG : C'est un bon plan, il me pose un peu problème. Le fait que l'on envisage de demander à la communauté quel sera notre rôle au

niveau de la mise en œuvre. Je pense que l'on a un consensus par rapport à ça. On pourrait dire que si les communautés ou quelqu'un souhaite que l'on ait un autre rôle, cela pourrait avoir lieu. Je ne pense pas qu'il faut dire que nous allons poser aux communautés opérationnelles cette question. On n'a pas de consensus par rapport à cela.

ALISSA COOPER : Très bien. Paul.

PAUL WILSON : Je pense qu'on en a parlé avant et que c'était résolu, la diapo où l'on parle du soutien ou de l'opposition à notre proposition dans la consultation publique, comment nous établissons le soutien, quel était le critère pour évaluer ICG du soutien ou pas, il pourrait avoir des questions visant justement le fait de savoir comment nous avons déterminé le soutien ou l'opposition. Ce sont en outre les commentaires qui sont explicitement de soutien ou d'opposition, que l'on pourrait dire quelque chose. C'est un peu polarisé de décrire les réponses de cette manière-là.

ALISSA COOPER : Ce que l'on veut refléter dans notre diapo c'est qu'il y a aussi une partie en vert, donc vous voyez qu'il y a des commentaires

qui de manière générale soutenaient la proposition, en rouge les commentaires qui de manière générale se montraient contre la proposition, il y a une partie en vert qui n'est pas sur la diapo. 61 % en faveur. Est-ce que c'est des commentaires qui explicitement affirment qu'elles sont pour la proposition, même chose pour les commentaires qui sont contre. S'il y a un commentaire qui a trois problèmes identifiés ou trois commentaires contre la proposition, est-ce que cela est pour ou contre?

ALISSA COOPER :

Si ce n'est pas clair, c'est rangé dans la partie en vert et si c'est clair par rapport au soutien ou aux autres propositions, c'est dans les autres deux couleurs. C'est le même schéma inclus dans notre proposition dans la partie 0 de notre proposition. Je pense que Kavouss souhaitait prendre la parole. Allez-y Kavouss.

KAVOUSS ARASTEH :

Excusez-moi je n'ai pas encore Adobe Connect parce que je suis entre deux réunions. Je ne me sens pas à l'aise pour parler de notre rôle. Voulons-nous créer un rôle pour nous même? Je voudrais dire, je préfère parler de mandat ou de la portée de notre travail mais non pas de rôle. On pourrait donner l'impression que l'on cherche à avoir notre rôle différent de celui que l'on a. Je préfère parler de mandat en ce qui concerne le fait

de poser ou pas la question à la communauté, je n'ai pas d'avis par rapport à cela, mais je ne suis pas très à l'aise avec cette référence à notre rôle. Je préfère parler de mandat ou de portée de notre travail, ou champ d'action.

ALISSA COOPER : Bien compris, je pense que c'est cohérent. Mary.

MARY UDUMA : Kavouss a abordé une des remarques que je voulais demander justement si la communauté nous demande, si elle nous demande ce qui va suivre, il faudrait penser à la réponse que l'on va leur donner, vous comprenez ce que je veux dire? Nous ne demandons pas à la communauté, mais au moment de la discussion avec la communauté si quelqu'un nous pose la question, est-ce que nos activités vont finir, ou votre programme va finir une fois que vous allez présenter la proposition à la NTIA, qu'est-ce que nous allons répondre?

ALISSA COOPER : Je pense qu'à ce moment-là nous allons dire que nous allons rester organisés en tant que groupe, et qu'il y a des discussions en cours par rapport à quelles seraient la portée de notre travail à l'avenir. Vous êtes d'accord? Manal.

MANAL ISMAIL : Merci Alissa. Désolé je n'étais pas dans la salle hier, mais j'ai constaté qu'il y a un point d'action qui dit qu'il faudrait rédiger une question au communautés opérationnelles par rapport au rôle de l'ICG pendant la phase de mise en œuvre. Maintenant j'entends dire qu'il n'y a pas de consensus par rapport à cela, je suis un peu confus par rapport à la conclusion que l'on peut tirer de ces discussions.

ALISSA COOPER : Hier il y avait des membres d'ICG qui souhaitaient lancer une consultation à la communauté pour voir s'ils pensaient qu'ils devraient jouer un rôle dans la phase de mise en œuvre, d'autres personnes pensaient qu'il faudrait leur poser la question différemment, disons quels sont les rôles que l'on pourrait jouer en leur donnant quels sont ces rôles-là, d'autres gens qui souhaitaient ne pas poser la question à la communauté. Nous allons reprendre ces discussions à la fin de la semaine et c'est de là que demain on pourra dire que des discussions sont en cours, mais que rien de concret n'a été décidé.

JOSEPH ALHADEFF : Ma question concerne la zone en vert du schéma, est-ce que c'est là où on met les gens qui n'ont pas de commentaires, qui

sont opposés à la transition de manière conceptuelle, mais qui n'ont pas fait de commentaires?

ALISSA COOPER : Non, c'est dans la partie en rouge.

JOSEPH ALHADEFF : Je pense que dans le document de synthèse nous avons dit que ces commentaires-là étaient traités de façon spécifique. Bien sûr qu'il y a des gens qui s'opposent au concept dans son ensemble et cela voudrait dire qu'ils s'opposent à la proposition, ils ne vont pas accepter la proposition, je ne vois pas pourquoi on doit les mettre dans la partie en rouge.

ALISSA COOPER : Je voudrais voir ce que les autres membres d'ICG pensent par rapport à cela. Nous pouvons revenir aux indicateurs, pour revoir un peu les chiffres, mais si vous avez des idées par rapport à cela je vous invite à lever la main sur Adobe Connect. Wolf-Ulrich.

WOLF-ULRICH KNOBEN : En ce qui concerne la mise en œuvre et les discussions qu'on a eues hier, j'ai cru comprendre qu'on était plus ou moins d'accord sur le fait que l'initiative devrait venir des

communautés opérationnelles en ce qui concerne la mise en œuvre. Cela devrait être communiqué dans notre séance de discussion. C'est cela qui pourrait déclencher la discussion, à savoir que nous croyons que notre mandat devrait faire l'objet d'une discussion de leur côté, et que nous aimerions écouter leur avis en ce qui concerne cela.

ALISSA COOPER :

Oui je pense que c'est logique, on peut être franc avec la communauté au sein de l'ICG, nous avons beaucoup d'opinions par rapport à notre travail en matière de mise en œuvre, mais nous sommes plus ou moins d'accord sur le fait que l'initiative doit venir de la communauté. Est-ce que cela vous semble raisonnable?

LYNN ST. AMOUR :

Je suis d'accord avec le commentaire de Paul, je pense que nous devrions revoir cela plus en détail, et je pourrais le faire sans problèmes, car il y a beaucoup de commentaires qui n'ont pas dit pourquoi ils s'opposaient à la proposition et je ne sais pas si cela est valable ou pas. Je serais ravi d'aider à revoir tout cela.

ALISSA COOPER :

Est-ce que l'on pourrait considérer cela comme un point d'action qui sera réalisé par Lynn? Elle va réviser ou réexaminer

les commentaires. Comment je peux reformuler cela. Vérifier ou ajuster la ventilation des commentaires dans les différentes catégories y compris le fait de séparer l'opposition à la transition et l'opposition à la proposition pour jeudi ou vendredi si vous êtes d'accord. Merci.

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Merci Alissa. Je n'avais pas vraiment fait attention à ce schéma avant, puisqu'on l'a sur l'écran maintenant, on est forcé à le regarder. Il semble qu'il est trop noir et blanc, il n'y a pas de gris entre les deux, soit vous êtes d'accord soit en désaccord. Puisque je faisais partie moi-même de l'équipe qui a examiné les commentaires publics, il y avait des commentaires plutôt gris, ambigus et moins affirmatifs et négatifs. Lorsque voit le résultat final comme bleu, rouge, noir, blanc, ça me frappe un peu, car il y avait des commentaires, en fait qui n'avaient rien à voir avec la transition. Je pense qu'il faudrait que l'on ait une catégorie qui montre cela, parce que c'était 20 % des commentaires. Je n'ai pas la proposition sur moi, mais est-ce que vous croyez qu'il y aurait moyen de montrer que ce n'est pas soit oui, soit non. Dans la proposition elle-même, il me semble qu'il y a une rédaction qui montre cela en fait. Il faudrait le revoir.

ALISSA COOPER : Je suis complètement d'accord, c'est vrai que c'est une question en fait, pour montrer aux personnes en termes généraux quels étaient les résultats des commentaires. C'est bien de pouvoir leur montrer en image, mais on perd beaucoup de détails avec ce type de schéma. Ce n'est pas nécessairement ce qu'il faut faire, ce n'est pas le résultat des discussions de Los Angeles, mais en fait on pourrait le présenter avec des mots qui donnent un peu plus de contexte pour que ça soit plus détaillé. Allez- y.

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Je pense qu'à ce point-là ça serait plus sensé d'avoir un commentaire écrit, un paragraphe qui montre que d'après notre décompte, la plupart des commentaires publics soutenaient clairement, etc., et qu'il y avait une minorité claire entre parenthèses qui disait moins de 20 % qui s'opposait à une rédaction de ce type. Le problème avec ce type de schéma, il y a des personnes qui ne vont penser qu'à ça à la suite. Nous on peut se dire que ce n'est pas un problème, on a 20 %, ce sont des choix. Et il y a des personnes qui vont dire une opposition de presque 20 % est quand même significative, on ne peut pas la laisser passer. Je ne suis pas d'accord avec ce type de schéma.

ALISSA COOPER : D'accord. J'essaie de trouver des mots pour lire ce qui était dans la proposition. Dans des commentaires, 61 % en termes

généraux soient soutenaient la proposition, soient exprimaient leur soutien accompagné par des questions demandent des précisions ou des critiques. Le reste des commentaires doit s'opposer à des propositions, s'opposer à la transition à la supervision de l'IANA en termes généraux, ou soit ne parlez pas de cela. C'est tout ce qu'on a dans la proposition. On pourrait peut-être dire cela et le présenter avec le graphique qui accompagne, ou alors on peut simplement ne pas présenter ce schéma. Je vous remets dans les intervenants, on a maintenant Daniel.

DANIEL KARREBERG:

Merci Alissa. Je suis avec Jean-Jacques. Je trouve aussi qu'il ne faudrait pas utiliser ce schéma, on ne devrait pas faire ce type de récapitulatif visuel. Ce serait également à mon avis une bonne idée d'ajouter une nouvelle catégorie qui dit que ce sont des personnes qui s'opposaient à la proposition en général, et que seulement une fois qu'on aura fait ce récapitulatif on pourrait considérer de présenter les statistiques à ce sujet. C'est pareil pour la proposition, on devrait le modifier dans la proposition plutôt que de présenter cela ainsi demain. Je suis complètement d'accord avec Jean-Jacques, je pense que ça que les personnes vont retenir, ce n'est pas le bon résultat, la réalité.

ALISSA COOPER : Oui d'accord. Milton.

MILTON MUELLER : Il me semble qu'une fois qu'on fait la distinction entre les personnes qui s'opposent à la transition et les personnes qui s'opposent à la proposition on aurait à isoler la plupart de ces objections et on devrait de toute façon utiliser le schéma, car c'est une image qui transmet clairement le panorama général parce que les personnes qui s'opposent à la proposition en fait, les personnes qui ont un intérêt à la proposition ne doit pas être comptée bien sûr, cette zone rouge, s'il est exclu de ces personnes cela ne pose pas un problème, car elles ne s'opposent pas à la proposition, mais à la transition en général, on ne peut pas les compter.

ALISSA COOPER : Kavouss.

KAVOUSS ARASTEH : Oui, je soutiens ce qu'on dit les deux orateurs précédents.

ALISSA COOPER : D'accord, Milton veut le montrer et Daniel ne veut pas que ce soit montré, alors qui vous soutenez?

KAVOUSS ARASTEH : Pardon, je ne voulais pas m’opposer à Daniel, mais je ne suis pas d’accord avec Milton en fait. Je pense que ce type de schéma pouvait être déroutant pour les personnes, parce qu’il y a différents niveaux d’opposition, des fois c’est partiel, parfois total. Ce serait mieux d’avoir un paragraphe plutôt que ce type de schéma. Ça pourrait être utile pour d’autres buts, mais pas pour l’engagement avec la communauté, ça pourrait la confondre qu’on essaie de montrer à la communauté qu’on a le soutien de la communauté pour tout ce qu’on a fait. On devrait peut-être mieux ajouter un paragraphe qui explique les différentes catégories d’opposition et les différents niveaux d’opposition, mais pas ce type de schéma. Je me corrige, merci.

ALISSA COOPER : Il reste quatre minutes de plus, et il va falloir qu’on finisse. Il faut que l’on prenne des décisions là-dessus. Selon les commentaires sur le chat et selon la disponibilité de Lynn, on pourrait essayer de diviser ce schéma en plus de catégories pour qu’il soit plus proche du nouveau de détail de nos évaluations, plutôt que d’avoir du noir et du blanc, on pourrait avoir différents niveaux de soutien, différents niveaux d’opposition en général, aucune des précédentes, on pourrait faire cela et essayer de l’évaluer cet après-midi pour voir si vous êtes d’accord avec celle-ci, vraiment vous ne pourriez pas tolérer que ce soit montré

demain, faites-le nous savoir à travers la liste, autrement vous nous dites que vous voudriez avoir une explication qui le décrit. D'accord, je voudrais savoir quelles sont les options que vous voudriez suivre. Option numéro 1, réviser cette image, apporter davantage de détail, de la faire circuler à travers la liste de diffusion, à moins que quelqu'un dise absolument non, on va la montrer demain. Option numéro 2, nous allons rejeter cette diapo dès maintenant, et rédiger une description qualitative qui soutient l'option 1 sur le chat, vous aimez l'option numéro 1 faites-le moi savoir j'ai neuf à peu près qui soutiennent l'option numéro 1. Qui soutient l'option numéro deux? Deux? Je sens que le consensus approximatif serait de faire le choix de l'option numéro 1. Nous allons publier une version révisée de cette diapo cet après-midi sur la liste, et si c'est vraiment intolérable on va publier une nouvelle version qui n'aura pas le schéma. D'accord? Nous voilà à la fin de notre séance. On n'a pas pu entrer dans le détail du document récapitulatif du commentaire public.

MARY UDUMA :

Je dirais que peu importe ce qu'on décide, les personnes vont toujours faire le calcul eux-mêmes, et voir qu'il y a 30% à peu près de personnes qui s'opposent. Soit on le fait comme texte ou comme schéma, ça revient toujours au même. Ils vont toujours penser à ça et ils vont soulever la question de toute façon.

ALISSA COOPER :

On ne peut pas changer les résultats, c'est vrai que les numéros ne vont pas changer, juste les présenter différemment. D'accord, nous allons rendre ce document récapitulatif soit jeudi soit vendredi, je vous encourage à relire ce document, envoyer des commentaires à la liste, on n'a pas beaucoup discuté de cela, on s'est simplement réunis avant cette réunion pour le publier. Si on vise à le conclure, il faudrait vraiment que tout le monde le lise et le considère. Pour jeudi je vous demande d'énumérer quels sont les points que nous allons reprendre, la liste est chaque fois plus longue, il nous reste plus d'actions à suivre aujourd'hui, nous allons revenir sur la proposition de transition y compris le répertoire de mise en œuvre, d'autre part on va travailler sur la portée de la période de mise en œuvre et d'autres réflexions sur la semaine de l'ICANN, on essaiera de rédiger un document récapitulatif et beaucoup de ce travail en fait aura lieu vendredi, car on n'a que deux heures jeudi. Kavouss.

KAVOUSS ARASTEH :

Si j'appartenais à la communauté, je poserais les questions suivantes à l'ICG. Est-ce que vous avez une date de remise de votre proposition à la NTIA après la discussion d'ICANN 54, et la question numéro 2, étant donné les discussions approfondies au

sein du CCWG, et étant donné les propositions et les discussions de l'ICANN, est-ce que vous prévoyez des difficultés pour pouvoir le faire? Merci.

ALISSA COOPER : Vous dites que c'est les questions auxquelles vous vous attendez? Que vous pensez recevoir?

KAVOUSS ARASTEH : Non. La question est quelle serait la réponse de l'ICG pour ces questions.

ALISSA COOPER : On n'a pas de date spécifique. Peut-on suivre de près le processus au sein du groupe de responsabilité, je ne pense qu'on ait anticipé de difficultés. On attend, simplement. Lynn?

LYNN ST. AMOUR : Que ce soit clair, j'essaierai de réviser les hiérarchies de commentaires et voir les niveaux, je pense que peut-être qu'on pourrait anticiper quelles seront les questions posées demain. Alors, il faut qu'on soit absolument d'accord sur les réponses qu'on va donner, sur l'impact que nous pensons que le processus du CCWG aura sur nos propres délais, je crois qu'il faudra qu'on se mette d'accord sur des réponses. Je vous

appelle à vous proposer comme volontaire pour essayer de rédiger ces réponses et trouver ces questions.

ALISSA COOPER : Oui c'est vrai que ce serait très utile d'avoir des gens qui travaillent dessus. D'autres remarques? Nous allons nous réunir encore jeudi... Manal.

MANAL ISMAIL : Juste pour parler des commentaires de Joe sur le chat, si on demande aux personnes qu'elles complètent les parties importantes qui manquent au rapport, on avait des personnes qui ont dit qu'en fait on manquait de parties dans le résumé des commentaires publics, et qu'on ne pouvait pas avoir le texte final à rapporter. On pourrait travailler ensemble pour inclure cela dans les discussions de jeudi ou vendredi. Merci.

PATRIK FALTSROM : J'ai moi-même une question pour les membres de l'ICG, parce que nous en tant que coprésidents nous croyons qu'il va nous falloir plus de temps vendredi pour la réunion. Jeudi ce n'est qu'une réunion courte, alors qu'il faut absolument nous réunir vendredi, il me semble, bien qu'on doit se réunir au plus tôt. Malheureusement je sais qu'il y a des personnes qui doivent partir, mais ils vont devoir rester.

ALISSA COOPER : On s'excuse. Bien, on vient de finir alors merci à tous.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]